

**Groupement Intercommunal Soissonnais  
pour la Sécurité Routière**



**CENTRE D'ÉDUCATION ROUTIÈRE**

20 bis boulevard du Maréchal Lyautey  
02200 SOISSONS  
tél. : 03 23 59 59 22  
e-mail : [gisrsoissons@yahoo.fr](mailto:gisrsoissons@yahoo.fr)  
[gisr.jimdofree.com](http://gisr.jimdofree.com)

# **SOMMAIRE**

<b><u>CONTEXTE INITIAL</u></b>	page 3
<b><u>ACTIONS</u></b>	pages 3 à 6
<b><u>TOUT AU LONG DE L'ANNEE</u></b>	page 6
<b><u>MOYENS</u></b>	page 7
<b><u>OBJECTIFS</u></b>	page 7
<b><u>PARTENAIRES</u></b>	page 7
<b><u>PERSONNEL</u></b>	page 8
<b><u>FREQUENTATION</u></b>	page 8
<b><u>CONCLUSION</u></b>	page 8

# **CONTEXTE INITIAL**

Le Groupement Intercommunal Soissonnais pour la Sécurité Routière, le GISR, est une association de type loi de 1901, qui regroupe depuis 1989 des communes du Soissonnais pour lutter contre l'insécurité routière.

Quatorze communes y participent actuellement, soit plus de 44 000 habitants. Il s'agit de : **BILLY-SUR-AISNE, COURMELLES, CROUY, CUFFIES, LEURY, PASLY, PLOISY, POMMIERS, OSLY-COURTIL, SERMOISE, SOISSONS, VAUXREZIS, VENIZEL et VILLENEUVE-SAINT-GERMAIN.**

Pour financer l'ensemble des actions menées depuis 1989, les communes adhérentes versent une cotisation annuelle, dont le montant actuel représente 1,32 euro par habitant.

# **ACTIONS**

Depuis sa création, le GISR a participé à de nombreuses actions de sensibilisation diversifiées, d'information et de prévention auprès des différents usagers de la route :

## **Opération " Deux Roues " dans les Collèges du Groupement**

**Expositions : " Vitesse et Alcool", "Vas-y Victor !", ...**

Des expositions ponctuelles viennent renforcer l'affichage présent toute l'année dans les locaux.

## **Sorties en vélo avec les enfants malentendants**

## **Diffusion de documents pédagogiques aux enseignants**

Des documents traitant de la sécurité de l'enfant piéton, du passager d'automobile, de la vitesse, de l'alcool et de manière générale du risque routier, sont largement distribués.

## **Participation aux opérations nationales et initiatives locales : "Drapeaux Blancs"...**

Dans la limite du temps disponible, le GISR participe à diverses actions en assurant un soutien en personnel ou en documentation.

## **Bourse aux vélos**

Organisée chaque année dans le but de promouvoir l'usage de la bicyclette et renseigner de manière informelle les gens qui le désirent sur différents sujets relatifs au risque routier.

## **Formation de public du CMP, de bénéficiaires du RMI, de l'IME**

En fixant avec les formateurs des objectifs adaptés, ces différents publics ont eu accès à des séances d'éducation routière leur correspondant en finalité et en compétences.

## **Création et diffusion d'affiches avec les adultes du Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel**



L'engagement permanent du GISR pour lutter contre l'insécurité routière lui a valu en 1990, d'obtenir une distinction "**L'ECHARPE D'OR DE LA PREVENTION ROUTIERE**" dans la catégorie action spéciale. En 1997, le GISR était à nouveau sélectionné parmi les finalistes dans la catégorie "**EDUCATION ROUTIERE DES ENFANTS**". En 2003, le GISR se voyait décerné le "**PRIX SPECIAL DU JURY**".

### **Collaboration à des actions lycéennes**

A la demande de lycéens ou élèves de BTS, le Centre d'Education Routière leur a apporté l'aide nécessaire à l'établissement de dossiers ou à l'organisation d'actions.

### **Semaine Nationale de Sécurité Routière**

#### **Forum santé-prévention.**

Organisé avec le Rotary, ce forum accueillait les lycéens du bassin soissonnais pendant une journée autour du thème de la prévention des risques.

#### **Formation des animateurs.**

Préparation des animateurs extérieurs au G.I.S.R. pour les sorties à vélo.

#### **Participations au « Raid citoyen ».**

#### **Distributions d'éthylotests.**

Le G.I.S.R. a étendu son action à un public plus large en organisant des distributions gratuites d'éthylotests dans les hypermarchés du Soissonnais en décembre 2007 et au festival musical Pic'Arts en juin 2009 et 2012. D'autres distributions ont été effectuées à d'autres occasions.

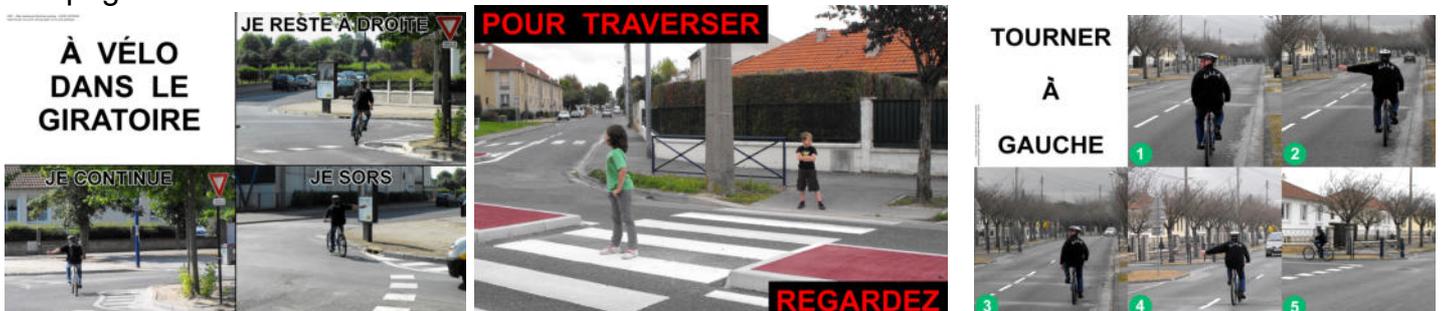
## **ACTIONS PREVUES ET SUIVIES**

### **Accueil d'adultes handicapés mentaux.**

Afin de rappeler à ceux qui sont usagers de la route les règles de sécurité, des séances théoriques et pratiques avec les deux-roues motorisés ont eu lieu avec l'Etablissement Social d'Aide au Travail.

### **Conception d'affiches.**

Régulièrement, nous concevons et diffusons des affiches sur des thèmes non traités par les campagnes officielles.





D'autres affiches viendront compléter ce catalogue.

**Initiation à la mécanique du vélo.**

**Maîtrise du cyclomoteur.**

## TOUT AU LONG DE L'ANNEE

Le centre d'Education Routière accueille les enfants des communes adhérentes.

La sensibilisation du **secteur scolaire** constitue une part importante de l'action engagée par le GISR. Un programme allant de la Grande Section Maternelle jusqu'au CM2 a été établi pour assurer un suivi et une progression visant à réduire le risque pour les futurs usagers de la route que sont les enfants fréquentant le Centre d'Education Routière (presque tout ceux du bassin du Soissonnais).

Il débute par l'apprentissage du vélo et de la traversée d'une route, se poursuit par la priorité à droite, signaler son virage à droite et à gauche, les panneaux, va crescendo jusqu'au bon usage d'un rond-point et d'un giratoire.

Pour renforcer ces connaissances, des exercices écrits, une évaluation sur piste pour l'Attestation de Première Education à la Route et des sorties dans la rue sont proposés.

Des documentations pédagogiques sont distribuées aux élèves (dépliants Sécurité Routière, assureurs, ...)

En dehors du temps réservé au public scolaire, nos moyens sont mis à la disposition d'un public plus large tel que centres aérés et autres partenaires.

Pour mettre en situation professionnelle des jeunes, le G.I.S.R. accepte régulièrement des collégiens et lycéens en stage.

Le G.I.S.R. reçoit pour de courtes durées des jeunes en mesure de réparation pénale liée à une infraction au code de la route.

## **MOYENS**

Pour assurer ces séances d'éducation routière, le GISR dispose de moyens matériels :

- une grande piste bitumée avec marquage (55 m x 25 m) avec son matériel mobile de piste (cônes, planches à bascule, panneaux)
- environ 100 vélos (allant du petit 10" au grand 29 ") stockés dans 2 locaux à vélos (10 et 12 m<sup>2</sup>)
- 3 mobylettes
- 3 trottinettes
- casques (vélo et moto)
- une salle de classe équipée, un atelier de mécanique
- Visiomètre (appareil de test de la vue)

Pour sa gestion administrative, le Centre d'Education Routière est autonome sous contrôle du bureau.

## **OBJECTIFS**

Les objectifs sont de mieux répondre aux besoins spécifiques des enseignants et des jeunes en leur offrant des sites adaptés et un contenu pédagogique de qualité.

Le travail est axé sur les comportements plus que sur les techniques.

Les statistiques révèlent cruellement la vulnérabilité des enfants et des jeunes face aux risques d'accidents en général et plus particulièrement aux accidents de la circulation.

L'action du GISR s'attache à cette vulnérabilité spécifique des enfants et des adolescents. En ce sens, elle s'inscrit dans le cadre de la formation générale pour le développement de leur autonomie et de leur responsabilité.

Comment contribuer à rendre les jeunes moins vulnérables aux risques ?

Pouvons-nous réduire l'action de formation des enfants à l'enseignement du Code de la Route ?

S'agissant d'enfants, la tâche des éducateurs est rendue plus difficile en raison de leurs aptitudes insuffisantes à analyser les situations qu'ils voient ou rencontrent. Ainsi, les exercices pratiques sur une piste avec marquage permettent une approche sécurisée de l'environnement routier réel.

Si pour le Bulletin Officiel cette formation doit s'intégrer aux diverses disciplines enseignées à l'école, il n'est pas précisé si elle doit se limiter à de la théorie dans l'enceinte scolaire. Néanmoins, au vu des compétences devant être acquises, il est nécessaire de faire le lien entre les connaissances enseignées et leur application en situation réelle de circulation routière.

## **PARTENAIRES**

Pour mettre en oeuvre cette politique et atteindre ces objectifs, la participation de différents partenaires a été nécessaire, notamment :

- les collectivités locales
- l'Education Nationale
- la Sécurité Routière
- les services des Pompiers, SAMU, Gendarmerie, la DDT
- les assureurs et leurs organismes de prévention (AXA, ...)
- les différents conférenciers et intervenants
- le Rotary Club
- ESAT
- section SEGPA du collège de Villeneuve-Saint-Germain

## PERSONNEL

Les formations sont assurées par deux animateurs.

### Leurs missions :

- **Gérer le Centre** : documents administratifs, pédagogiques, ...
- **Contact** les enseignants, les assureurs et les autres partenaires
- **Etablir et planifier** le ou les passages des classes des établissements scolaires
- **Animer** les séances de formation
- **Entretenir et mettre à jour les différents types d'outils** : matériel roulant, pédagogique, d'entretien, outillage et pièces de rechange
- **Établir** des rapports sur les activités du Centre
- **Gérer** les prêts du **radar pédagogique mobile**
- **Analyser l'accidentologie locale** pour identifier les priorités

## FREQUENTATION

Année	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sep.	Oct.	Nov.	Déc.	TOTAL
1998	129	153	286	304	321	161	304	72	55	111	95	31	2022
													
2013	28	722	508	704	738	601	617	380	561	512	459	11	5598
2014	298	477	529	507	633	585	369	192	532	466	571	124	5015
2015	445	287	461	419	500	812	192	243	621	466	320	0	4397
2016	391	561	732	318	730	760	194	227	531	558	546	97	5278
2017	583	454	828	611	764	637	353	295	570	689	468	4	6256
2018	373	777	514	442	703	639	377	91	463	539	644	56	5565
2019	416	235	802	331	655	495	92	9	446	519	307	90	4397

## CONCLUSION

Le Centre d'Education Routière, par l'intermédiaire de l'apprentissage du vélo et de notions du code de la route, a pour but de faire prendre conscience aux enfants du risque routier, donc d'être attentif à tout ce qui les entoure et de respecter des règles simples afin d'éviter les accidents.

Le Centre d'Education Routière aide les enseignants à faire acquérir aux enfants les compétences fixées par l'Attestation Primaire d'Education à la Route (Bulletin Officiel du n°40 du 31/10/2002) et s'inscrit dans une priorité nationale : diminuer la mortalité routière.

Depuis quelques années, ces résultats sont même quantifiables. Rapportée au nombre d'habitants, la zone couverte par le GISR se révèle significativement moins accidentogène que la moyenne française, que ce soit en terme de nombre d'accidents, de tués, ou de blessés.